



# **Contrat de recyclage & d'élimination** en qualité de partenaire Swico Recycling certifié

**Immark AG**  
Bahnstrasse 142  
8105 Regensdorf

Notre partenariat a un impact positif sur la branche suisse du recyclage et affermit la solution de recyclage volontaire à laquelle adhèrent les producteurs.

Le présent contrat de recyclage et d'élimination est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Il est élaboré selon la norme suisse EN 50625-1:2014, y compris les exigences et spécifications techniques afférentes, et les dispositions suisses (état technique OFEV et CENELEC-CH), qui sont partie intégrante du contrat.

Zurich, le 5 décembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jon Fanzun'.

Jon Fanzun  
Swico  
Président du Swico Recycling Board